RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

la cgt

Communiqué de presse

Une semaine de lutte féministe contre les violences sexuelles et sexistes : la lutte continue !

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes, depuis une semaine, la CGT organise avec la coalition grève féministe (qui regroupe plus de 85 associations et organisations syndicales) des mobilisations partout sur le territoire. Samedi 21 novembre c'est à Narbonne qu'a eu lieu la première mobilisation, suivie du Mans le 23 novembre, puis Alençon, Aurillac, Montpellier, Orléans, St Gaudens et bien d'autres tout au long de la semaine.

Samedi 28 novembre se sont près 100 000 manifestantes et manifestants qui se sont mobilisé·es dans plus de 100 villes du territoire dont Paris. Elles et ils étaient présent·es pour qu'enfin les violences envers les femmes s'arrêtent. Dans les cortèges, plusieurs femmages ont été rendus. L'année 2026 marque encore un triste record, avec 146 femmes victimes de féminicide à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Les mobilisations du 25 novembre se sont déroulées dans un contexte particulier à plusieurs niveaux :

- celui de la colère et de l'indignation qui ne faiblissent pas depuis le mois de juin et la tragédie du meurtre de la petite Lyhanna,
- celui de l'adoption par l'Assemblée nationale, le 13 octobre, de la proposition de loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) qui marque une importante victoire d'étape, fruit de la mobilisation féministe et enfantiste, associative et syndicale,
- celui d'une mobilisation sociale inédite depuis le mois de septembre contre la vie chère, pour l'augmentation des salaires et des moyens pour la jeunesse. Mobilisation inédite du monde du travail, de la jeunesse, du monde associatif et citoyen.

Tous ces éléments s'imbriquent et s'alimentent. En cumulant violences économiques et patriarcales, les femmes victimes sont tenues prisonnières des violences sexistes et sexuelles. En effet, comment fuir un mari violent lorsque l'on est payée au Smic ou à temps partiel? Comment dénoncer un patron qui harcèle lorsque l'on a peur de perdre son emploi?

Les mobilisations sociales et féministes doivent se poursuivre pour obtenir l'indépendance économique des femmes ainsi que l'adoption définitive de la loi intégrale. Elle devra être enrichie en prenant en compte notamment la protection des femmes migrantes et les financements indispensables à sa mise en œuvre. Les moyens doivent être alloués à la prévention, à la protection, à l'accompagnement et à la réparation des victimes. Cela suppose de renforcer les services publics, notamment la justice, la santé, l'inspection et la médecine du travail, et de garantir les financements des associations qui accompagnent les victimes.

Au travail, les violences doivent cesser. Sans attendre le vote de la loi intégrale, les employeurs doivent d'urgence protéger et accompagner les victimes, sécuriser les collectifs de travail et sanctionner les agresseurs.

A Montreuil, le 28 novembre 2026

Relations presse confédérales /presse@cgt.org
© 2026